

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023

PRESENTATION DE L'AVANCEE DE L'OPERATION DE LA PLACE DE L'ORMEAU

Dans le cadre de l'opération cœur de village, l'aménagement de la place de l'ormeau et des berges du Lumensonesque débuteront le 15 janvier pour s'achever le 30 Avril.
Une information a été distribuée aux riverains.

ECOLE PRIVEE D'AGUESSAC – PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT A LA PISCINE DE MILLAU

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la prise en charge de 5 transports pour un coût de 465.00 euros.

RECENSEMENT DES RUES, PLACES, CHEMINS RURAUX

Dernièrement, nous avons recensé les chemins ruraux, les rues et les places du village et constaté que certains n'étaient pas classés comme voies communales.
Une augmentation de 15 % environ par rapport au précédent comptage qui datait de 2011.
Ceci a des conséquences sur les dotations versées par l'état.
Le conseil municipal a validé à l'unanimité le recensement.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Conformément au souhait du conseil municipal de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et parallèlement d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de maîtrise de la demande d'électricité, l'éclairage public était éteint de 23 h 00 à 6 h 00.
Après cette année d'expérimentation et suite aux remarques qui lui ont été faites, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de modifier les horaires d'extinction de Minuit à 6 h 00 du matin, à partir de Février 2024.

CARTE JEUNE :

Le conseil municipal a décidé de renouveler sa participation au dispositif carte jeune de 2024 à 2025 pour les jeunes de 11 à 20 ans mis en place par la commune de Millau.
La participation de la commune est de 15.00 euros/an pour chaque carte demandée.
Cette carte permet aux jeunes de bénéficier de réductions dans des secteurs d'activités ciblés.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le bulletin communal est quasiment achevée, il part à l'impression pour une distribution première quinzaine de janvier.
- Le feu rouge route des gorges du Tarn a été installé, côté Rivière – Millau.
Une nouvelle expérimentation sera mise en place prochainement dans le sens Millau-Rivière au 1^{er} trimestre 2024.